Informations de base

2017/2823(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Règlement sur les exigences de fonds propres (CRR): publication d'informations sur les actifs grevés et les actifs non grevés Complétant 2011/0202(COD) **Subject** 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.04 Banques et crédit 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes	

Acteurs principaux

	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
Parlement européen	ECON Affaires économiques et monétaires		

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
04/09/2017	Publication du document de base non-législatif	C(2017)05959	
04/09/2017	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
13/09/2017	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
25/09/2017	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Conseil		
12/12/2017	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2017/2823(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2011/0202(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ECON/8/10940

Portail de documentation

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2017)05959	04/09/2017	
Document annexé à la procédure	C(2017)7853	21/11/2017	